

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **CDD 2 mois** chargé de mission concertation document stratégique de bassin maritime Guyane

N°Code Poste RenoIRH :

Cotation du poste	Classification RIFSEEP
Catégorie	A
Famille d'emploi	Etudes et evaluations - ETU
Emploi Principal	ETU 007 -chargé(e) de management d'études
Correspondance RIME	Etudes- Evaluations des politiques publiques Responsable du programme d'études
Affectation administrative :	Direction technique Risques-Eau-Mer
Affectation opérationnelle	Agence de Guyane
Localisation géographique du poste	Cayenne, Guyane
Date de la vacance du poste	15 octobre
Motif de la vacance du poste	création

Présentation du Cerema

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Contexte :

Dans le cadre du projet européen « advancing marine spatial planning in outermost regions », le Cerema contribue à l'organisation de la concertation avec le public autour du projet de document stratégique de bassin maritime (DSBM) pour la Guyane.

Le DSBM est préparé par les services de l'État, sous l'autorité du préfet de la Guyane, en lien étroit avec les collectivités territoriales dans le cadre d'une instance de concertation : le conseil maritime de bassin ultramarin de la Guyane. A partir d'un état des lieux et des premiers travaux de réflexion menés par le conseil maritime, une concertation est organisée avec le public, pour le questionner sur les enjeux et sur

les orientations stratégiques qui devraient être prises.

Missions :

Le chargé de mission pour la concertation sur le DSBM de Guyane contribue à la définition du plan de concertation.

Il participe à l'organisation et la mise en œuvre des aspects pratiques de la concertation avec le public : gestion de la communication, gestion des réseaux sociaux, organisation des réunions publiques d'information et d'échanges, activités participatives, ...

Il rassemble les contributions du public, en assure l'édition et l'archivage et contribue à en faire la synthèse.

Liaison hiérarchique :

Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'Agence du Cerema en Guyane et sous l'autorité fonctionnelle du chef de projet. Il travaille en lien étroit avec l'équipe de la direction de la mer de Guyane qui est le maître d'ouvrage de la concertation.

Compétences :

Bonne connaissance du contexte économique, social et environnemental de la Guyane. Une connaissance en particulier des problématiques du littoral et de la mer serait un plus.

Capacité de rédaction

Usage des réseaux sociaux

Capacités d'organisation

Sens de la communication et facilité pour les relations humaines.

La connaissance du créole ou d'une autre langue parlée en Guyane serait un plus.

Conditions et contraintes :

Contrat à durée déterminée de 2 mois.

Le poste suppose des déplacements en Guyane pour l'organisation des manifestations liées à la concertation.

Permis B requis.

Contacts :

Olivier LAROUSSINIE
chef du projet MSP-OR
06 70 83 80 81
olivier.laroussinie@cerema.fr

Etienne JACQUES
directeur de l'agence du Cerema en Guyane
06 16 67 49 12
etienne.jacques@cerema.fr

Les candidatures sont à envoyer **avant le 30 septembre 2021** accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation, par courrier électronique avec pour objet « CDD concertation DSBM » à olivier.laroussinie@cerema.fr copie rh.sg.dtecrem.cerema@cerema.fr

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - www.cerema.fr
25, avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON CEDEX - +33 (0)4 72 14 30 00